



# Violences domestiques Campagne de sensibilisation et de prévention

19 | 11 | 2018



PRESSE





Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## INVITATION POUR LES MÉDIAS

12 novembre 2018

### **Conférence de presse – Présentation de la première campagne de sensibilisation au thème des violences domestiques**

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) lance une campagne cantonale de sensibilisation au thème des violences domestiques en collaboration avec la LAVI et la Police cantonale. La loi cantonale sur les violences domestiques est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Après une première année largement consacrée à la mise en place des mesures d'accompagnement des auteur-e-s, cette 2<sup>ème</sup> année diffuse un message de prévention et de sensibilisation au grand public.

Afin de vous présenter cette campagne, ainsi que le nouveau matériel d'information et le nouveau site internet dédié, nous vous invitons à une conférence de presse.

Date et heure **Lundi 19 novembre 2018, 10 heures**

Lieu **Espace Porte de Conthey – Sion**

Intervenant **Esther Waeber-Kalbermatten**

Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

**Frédéric Favre**

Chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport

**Isabelle Darbellay Métrailler**

Cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille

**Christian Varone**

Commandant de la Police cantonale

**Blagena Poscio**

Coordinatrice cantonale LAVI





19 novembre 2018

## Violences domestiques

### Campagne de sensibilisation et de prévention

**A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre 2018, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) lance une campagne de sensibilisation et de prévention contre les violences domestiques, en collaboration avec la LAVI et la Police cantonale. Objectif : briser le tabou autour des violences en encourageant chacune et chacun à s'interroger : ce que je vis, est-ce de la violence ? où puis-je trouver de l'aide ? Cette première campagne se concentre sur les violences de couple.**

Les violences domestiques sont une réalité en Valais : en 2017, la Police cantonale a recensé plus de 913 infractions commises dans le cadre de violences domestiques. De leur côté, en plus des situations anciennes toujours en cours, les centres LAVI (aide aux victimes d'infractions) ont reçu 513 nouvelles victimes, parmi lesquelles 306 femmes.

#### Bases légales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, dans un objectif de diminuer le phénomène, la loi sur les violences domestiques (LVD) donne à l'OCEF une mission de sensibilisation aux violences domestiques. De son côté, la Convention d'Istanbul, entrée en vigueur en Suisse le 1<sup>er</sup> avril 2018, incite les signataires à conduire des programmes de sensibilisation afin d'augmenter la prise de conscience par le grand public des différentes manifestations de toutes les formes de violences domestiques.

#### La campagne

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'OCEF lance une première campagne de sensibilisation aux violences de couple, principale manifestation des violences domestiques. L'objectif est de briser le silence autour de ce type de violence, qu'elle soit verbale, physique ou sexuelle. Il s'agit également de permettre aux personnes concernées de trouver de l'aide pour s'en sortir.

La campagne reprend le concept d'affiches de mode : des mannequins portent des t-shirts avec un slogan ; mais ici, plutôt que d'être humoristique ou revendicateur, le slogan renvoie de manière brutale à des situations de violences domestiques courantes. Ce contraste amène les personnes concernées à s'interroger sur leur relation de couple : ce que je vis relève-t-il de la violence ? La campagne vise également à encourager les victimes et les auteur-e-s à chercher de l'aide, en se rendant sur le nouveau site [www.violences-domestiques.ch](http://www.violences-domestiques.ch). Ce site permet de s'orienter vers les structures adéquates au sein du réseau valaisan d'intervention contre les violences domestiques.

La campagne est un projet de l'OCEF, en collaboration avec la LAVI et la Police cantonale. Elle sera déployée sur les réseaux sociaux, par le biais de panneaux d'affichage et dans la presse du 26 novembre au 9 décembre.

En parallèle, l'OCEF diffuse un nouveau matériel d'information : une brochure intitulée *Et si c'était de la violence ? dans mon couple*, réalisée en partenariat avec la Haute Ecole de Travail Social de la HES-SO Valais-Wallis, un flyer en dix langues qui fournit les adresses utiles et un arbre présentant le réseau valaisan d'intervention contre les violences domestiques.

#### **Personnes de contact**

**Isabelle Darbellay Métrailler**, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, 027 606 21 20

**Christian Varone**, commandant de la police cantonale, 027 606 56 01

**Blagena Poscio**, coordinatrice cantonale LAVI, 027 607 31 05

## Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes – 25 novembre

Conférence de presse - 19 novembre 2018

### **Campagne de sensibilisation aux violences domestiques**

- ▲ Esther Waeber-Kalbermatten, Cheffe du DSSC
- ▲ Frédéric Favre, Chef du DSIS
- ▲ Isabelle Darbellay Métrailler, Cheffe de l'OCEF
- ▲ Christian Varone, Commandant de la Police cantonale
- ▲ Blagena Poscio, Coordinatrice cantonale LAVI

## Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes – 25 novembre

Conférence de presse - 19 novembre 2018

### **Campagne de sensibilisation aux violences domestiques**

Esther Waeber-Kalbermatten  
Cheffe de du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

## Cadre légal - définition

### ▲ Loi cantonale contre les violences domestiques

*Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017*

Violences domestiques: «toutes atteintes ou menaces d'atteintes à l'intégrité corporelle, sexuelle, psychique ou économique à l'encontre d'une personne entraînant un préjudice réel ou potentiel pour sa santé, sa survie, son développement ou sa dignité, exercées par une autre personne à laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat enregistré ou d'union libre, durant la vie commune ou dans l'année qui suit le divorce, la dissolution judiciaire ou la séparation;

Personnes concernées par les violences domestiques: les victimes et les auteurs de violences domestiques ainsi que les enfants et les proches vivant dans le cercle domestique».

## Cadre légal - définition

### ▲ Convention d'Istanbul

*Entrée en vigueur en Suisse le 1<sup>er</sup> avril 2018*

Le terme «violence domestique» désigne tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.

## Cadre légal - sensibilisation

### ▲ Loi cantonale contre les violences domestiques

*Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017*

Section 2 article 5 alinéa 3

L'Office cantonal de l'égalité et de la famille est l'organe de coordination au sens de la présente loi et a notamment pour tâches d'initier des programmes de prévention et de sensibilisation

## Cadre légal - sensibilisation

### ▲ Convention d'Istanbul

*Entrée en vigueur en Suisse le 1<sup>er</sup> avril 2018*

chapitre III article 13

1 Les Parties promeuvent ou conduisent , régulièrement et à tous les niveaux, des campagnes de sensibilisation [...] pour accroître la prise de conscience et la compréhension par le grand public des différentes manifestations de toutes les formes de violences [...] et leurs conséquences sur les enfants, et de la nécessité de les prévenir.

2 Les Parties assurent une large diffusion parmi le grand public d'informations sur les mesures disponibles pour prévenir les actes de violences [...]



## Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes – 25 novembre

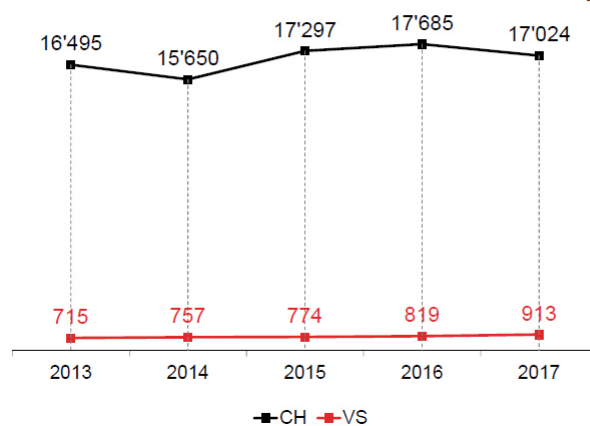
Conférence de presse - 19 novembre 2018

### Campagne de sensibilisation aux violences domestiques

Frédéric Favre

Chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport

## Nombre d'infractions commises en lien avec les violences domestiques



## Approche pluridisciplinaire indispensable

### Violence domestique

- ▲ **L'affaire de Tous !**
- ▲ **Clé du succès : formation, prévention, répression**

## Violences domestiques et stalking

- ▲ **Série de mesures envisagées et discutées actuellement au niveau fédéral**
  - Introduction d'une surveillance électronique des interdictions de périmètres ou de contact.
  - La victime n'aura pas à assumer les coûts liés aux procédures judiciaires.
  - L'autorité de poursuite pénale peut seule suspendre une procédure pénale.
  - Obligation pour l'auteur de violences ou de harcèlements de suivre un programme de prévention.

## Violences domestiques et stalking

- ▲ Canton du Valais soutient ce train de mesures en souhaitant qu'elles entrent en vigueur rapidement.
- ▲ Dans l'intervalle, les violences domestiques doivent être combattues et prévenues avec fermeté.

## Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes – 25 novembre

Conférence de presse - 19 novembre 2018

### **Campagne de sensibilisation aux violences domestiques**

Isabelle Darbellay Métrailler  
Cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille

## LVD entrée en vigueur au 1.1.17

### ▲ Ce qui a changé :

- Mise en place d'entretiens thérapeutiques obligatoires pour les auteur-e-s sous le coup d'une mesure d'éloignement
- Mandats de prestations aux associations accueillant et soutenant les victimes
- Renforcement du soutien à des projets de lutte contre les VD
- Création de programmes d'accompagnement des auteur-e-s sur base volontaire
- Renforcement du réseau, avec une commission cantonale et 3 groupes régionaux
- Gestion des risques par une meilleure coordination et un allègement des secrets professionnel et de fonction
- Mise en place de formations de sensibilisation/information

## LVD entrée en vigueur au 1.1.17

### ▲ Ce qui est encore en cours de mise en place :

- Préparation d'un registre anonyme des cas de VD (Police, LAVI, hôpitaux, maisons d'accueil, etc.)
- Professionnalisation des partenaires associatifs, notamment par la formation
- Création de programmes d'accompagnement des victimes et des familles
- Amélioration de la prise en charge des enfants exposés aux VD
- Etablissement d'un plan de mesures en réponse au rapport «état des lieux 2018», rédigé par un spécialiste externe suite à des entretiens avec les professionnel-le-s de terrain

## Campagne de sensibilisation 2018

- ▲ Art 13 LVD : information et prévention
- ▲ Thème : violences physique, verbale, sexuelle
- ▲ Message : rompre le silence et trouver de l'aide  
[www.violences-domestiques.ch](http://www.violences-domestiques.ch)
- ▲ Public : tout homme et toute femme, auteur-e ou victime de violences **conjugales**, soit la plus grande partie des violences *domestiques*
- ▲ Moyens : affiches, journaux, réseaux sociaux
- ▲ Durée : 26.11.18 - 9.12.2018
- ▲ Partenaire : Boomerang

## Concept de la campagne

- ▲ La campagne s'adresse à Monsieur et Madame tout le monde, sachant que chacun-e peut être concerné-e, directement ou pas :
  - Les images utilisées sont dans le style des affiches de publicité qu'on voit partout, assez ordinaires
  - Les personnes présentées sont plutôt communes, avec une apparence classique, plutôt positive
  - Le choix de T-shirts s'insère dans une tendance actuelle, très banale
  - On y voit des femmes et des hommes
  - Les slogans sont «crus», contrastant avec les images plutôt lisses
  - La campagne vise autant les victimes que les auteur-e-s

## Visuels



J'étais \*\*\*\*\*  
*en retard*  
ALORS  
IL M'A  
**FRAPPÉE**  
\*\*\*\*\*

CONTRE LA VIOLENCE  
**BRISEZ LE SILENCE**

Trouvez de l'aide sur [violences-domestiques.ch](http://violences-domestiques.ch)

Victimes: 027 607 31 00 / Auteurs: 027 302 94 86

LAVI OHG

police

ÉGALITÉ FAMILIALE GLEICHSTELLUNG

**violences**  
domestiques

ÉGALITÉ FAMILIALE GLEICHSTELLUNG

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

conférence de presse - 19 novembre 2018

17

## Visuels



>>> HIER SOIR  
je n'avais pas envie  
mais  
= IL M'A FORCÉE

CONTRE LA VIOLENCE  
**BRISEZ LE SILENCE**

Trouvez de l'aide sur [violences-domestiques.ch](http://violences-domestiques.ch)

Victimes: 027 607 31 00 / Auteurs: 027 302 94 86

LAVI OHG

police

ÉGALITÉ FAMILIALE GLEICHSTELLUNG

**violences**  
domestiques

ÉGALITÉ FAMILIALE GLEICHSTELLUNG

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

conférence de presse - 19 novembre 2018

18

## Visuels



# CONTRE LA VIOLENCE BRISEZ LE SILENCE

Trouvez de l'aide sur [violences-domestiques.ch](http://violences-domestiques.ch)

Vitines : 027 407 31 00 / Adresse : 027 822 99 86



police



ÉGALITÉ  
FAMILLE  
GLEICHSTELLUNG

**violences**  
domestiques

conférence de presse - 19 novembre 2018

19

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS  
ÉGALITÉ  
FAMILLE  
GLEICHSTELLUNG

## Visuels



# CONTRE LA VIOLENCE BRISEZ LE SILENCE

Trouvez de l'aide sur [violences-domestiques.ch](http://violences-domestiques.ch)

Vitines : 027 407 31 00 / Adresse : 027 822 99 86



police



ÉGALITÉ  
FAMILLE  
GLEICHSTELLUNG

**violences**  
domestiques

conférence de presse - 19 novembre 2018

20

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS  
ÉGALITÉ  
FAMILLE  
GLEICHSTELLUNG

## Visuels



Elle m'a \_\_\_\_\_  
**FRAPPÉ**  
ET J'AI PEUR  
XXXXXXXXX d'elle

CONTRE LA VIOLENCE  
**BRISEZ LE SILENCE**

Trouvez de l'aide sur [violences-domestiques.ch](http://violences-domestiques.ch)

Violences : 027 607 31 00 / Auteurs : 027 532 99 86

LAUT OHG | police | ÉGALITÉ FAMILLE GLEICHSTELLUNG

**violences domestiques**

conférence de presse - 19 novembre 2018

CANTON DU VALAIS KANTON VALAIS | ÉGALITÉ FAMILLE GLEICHSTELLUNG

## Site internet dédié aux VD

◀ [www.violences-domestiques.ch](http://www.violences-domestiques.ch)



J'étais \*\*\*\*\*  
*en retard*  
ALORS IL M'A  
**FRAPPÉE**  
\*\*\*\*\*

SUIS-JE CONCERNÉ-E?	JE SUIS TÉMOIN, QUE FAIRE ?	QUEL SOUTIEN APPORTER EN TANT QUE PROFESSIONNEL-LE ?
<b>AIDE SPÉCIFIQUE</b> Pour victimes et auteur-e-s Pour auteur-e-s Pour victimes	<b>PROTECTION</b>	<b>INTERPRÉTARIAT</b>
<b>ÉCOUTE ET SOUTIEN</b>	<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>SOINS ET ACCOMPAGNEMENT</b>
<b>INFORMATION ET COORDINATION</b>	<b>JUSTICE</b>	<b>ACTUALITÉS</b>

conférence de presse - 19 novembre 2018

CANTON DU VALAIS KANTON VALAIS | ÉGALITÉ FAMILLE GLEICHSTELLUNG



## Site internet dédié aux VD

Quelle que soit la manière dont vous êtes confronté-e aux violences domestiques, brisez le silence !



SUIS-JE CONCERNÉ-E  
PAR LA VIOLENCE ?



JE SUIS TÉMOIN,  
QUE FAIRE ?



QUEL SOUTIEN  
APPORTER EN TANT QUE  
PROFESSIONNEL-LE ?

### RÉSEAU D'INTERVENTION CONTRE LES VIOLENCES

Vous y trouvez les organismes pouvant apporter un soutien lors de situations de violences domestiques.

Avec ce réseau, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille entend soutenir les victimes de violences en les guidant vers les structures d'aide spécifiques. Les acteur-e-s de violences y trouveront également de l'aide pour changer leur comportement. Ce réseau vise à orienter chacune et chacun vers les structures appropriées : protection, aide spécifique, justice, hébergement, soins etc...

Vous vivez de la violence ? Vous êtes témoin de violence ? Ou alors vous rencontrez des personnes confrontées à la violence dans votre pratique professionnelle ? Approprierez-vous ce réseau pour trouver de l'aide, alerter, ou comprendre la situation.



conférence de presse - 19 novembre 2018

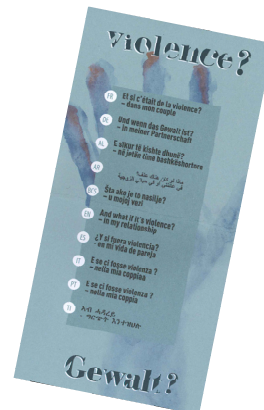
23

## Nouveau matériel d'information diffusé en parallèle

### Brochure



### Flyer multi-langues



conférence de presse - 19 novembre 2018

24



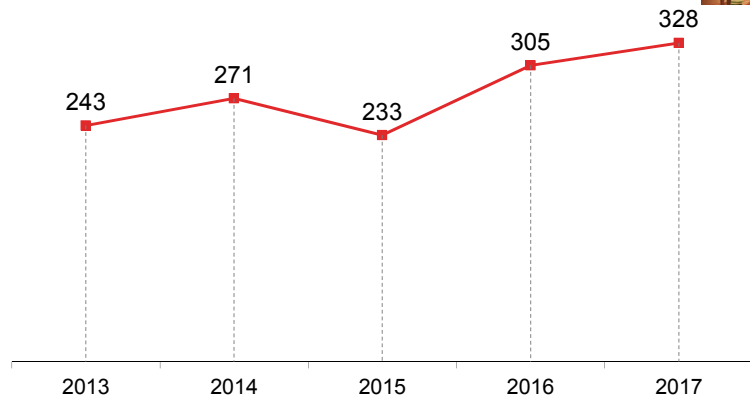
## Cadre légal

- ▲ Code pénal suisse
- ▲ Loi sur les violences domestiques du 18.12.2015
- ▲ Ordonnance sur les violences domestiques du 14.9.2016
- ▲ Loi sur la police cantonale du 11.11.2016

## Mesures de police

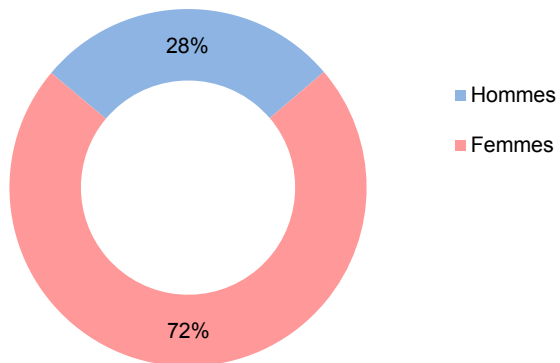
- ▲ Intervention systématique dans tous les cas de violences domestiques.
- ▲ Mesure d'expulsion et d'éloignement par l'officier de service.
- ▲ Audition des auteurs présumés et dénonciation au Ministère public.
- ▲ Obligation de se soumettre à un entretien socio-thérapeutique.

## Interventions policières pour violences domestiques



## Victimes de violences domestiques

Année 2017



## Formation sur le plan cantonal

- ▲ Une **formation de base** est dispensée à tous les **aspirants** durant leur école à Savatan.
- ▲ En 2016, **528** policiers ont suivi une formation en vue de l'introduction des nouvelles dispositions légales en matière de violences domestiques au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- ▲ Fin 2018, **202** policiers auront suivi un perfectionnement spécifiquement axé sur la prise en charge des victimes et sur le mécanisme des violences domestiques.

## Formation sur le plan cantonal

- ▲ D'ici fin 2018, **61 cadres** de la Police cantonale valaisanne auront suivi une formation sur la gestion des victimes de violences domestiques sous l'angle médico-légal.
- ▲ Cheffe de l'Arrondissement de police judiciaire du Valais central désignée comme coordinatrice avec des répondants dans les 3 régions du canton.
- ▲ La Police collabore avec de nombreux partenaires dans ce domaine, participe aux actions de prévention et siège au sein de la Commission cantonale sur les violences domestiques.

## Conclusion

1. Les violences domestiques : une préoccupation majeure des forces de police.
2. Règle appliquée : Tolérance zéro.
3. A l'avenir, continuer à renforcer la formation et la sensibilisation des agent-e-s en renforçant la coopération interdisciplinaire.

## Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes – 25 novembre

Conférence de presse - 19 novembre 2018

### **Campagne de sensibilisation aux violences domestiques**

Blagena Poscio  
Coordinatrice cantonale LAVI

